

COMPAGNIE DES ARCHERS DE COIGNIERES

Espace Alphonse Daudet – 26 rue du Moulin à Vent
78310 COIGNIERES
N° affiliation FFTA : 878131
N° agrément CNIL : 305620
N° agrément DDJS : 78-1193

N° SIRET 799 584 719 00014 – APE 9312 Z
Président : Michel SALL

email pour contact : michel.sall@wanadoo.fr



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERAL DU 2 JUIN 2019

L'assemblée générale s'est tenue sur notre terrain de tir extérieur de Coignières,
Le Quorum étant atteint avec 17 personnes présentes et 14 représentées sur 37 adhérents inscrits,
la séance est ouverte à 14h30

Rapport Moral du Président du 2 juin 2019

1 - La rentrée et effectifs

Comme chaque année, nous étions présents au forum des associations. Nous avons eu pas mal de visites. Nous avons accueilli de nombreuses personnes le samedi suivant à l'occasion de nos portes ouvertes.

Notre effectif est de 37 personnes, encore en baisse par rapport à l'année précédente (39) déjà en baisse par rapport à 2016/2017 :

- 14 femmes
- 23 hommes
- 18 adultes
- 15 jeunes et 4 poussins

2 - Cours / entrainement / formations

- Entraîneurs

Cette année la Compagnie dispose de 5 entraîneurs (par ordre de disponibilité décroissante) :

- Michel SALL
- Adrienne BORNAND
- Francis BREYNE
- Nicole THEUNISSEN
- Marion EVRARD

Et une assistante entraîneur depuis mars :

- Audrey SIMON

Conformément à ce que j'ai dit l'année dernière à propos de la difficulté d'avoir des entraîneurs, à cause de la barre assez haute (il faut avoir fait au moins 510 points à une compétition), nous nous sommes tournés vers l'assistant entraîneur.

L'année dernière, j'avais proposé comme candidats possibles : Audrey, Gauvain et Thomas. Seule Audrey était disponible aux dates des différents stages.

- Formations

Adrienne BORNAND et Francis BREYNE ont suivi la formation continue entraîneur 1.

Audrey SIMON, Matthieu SIMON et Thomas BOIZIER ont suivi le stage d'archer en octobre.

Audrey SIMON a suivi le stage assistant entraîneur (2 week-ends)

J'ai suivi le stage de formation continue « entraîneur 1 » en mai.

- Créneau

Nous avons conservé les mêmes créneaux que les années précédentes.

Le créneau du samedi est toujours bien rempli jusqu'à maintenant. Très souvent près d'une quinzaine d'archers sont présents mais comme d'habitude il y a moins de monde lorsqu'approche la fin de la saison. Je remercie Pascal, Gauvain et Audrey qui m'épaulent ainsi que Francis. Cela ne surprendra personne, Audrey a un très bon contact avec les jeunes, qui la réclament lorsqu'elle n'est pas là ou en retard. Il suffit qu'ils arrivent avant elle pour qu'ils me demandent où elle est et si elle viendra.

Comme les trois années précédentes, les archers arrivent à l'heure et j'en remercie leurs parents. Ils sont attentifs même s'il y en a pas mal qui bavardent beaucoup. Mais ce sont des jeunes et nous sommes en fin de semaine. Sur ce plan, je suis donc assez tolérant tant qu'il n'y a pas de problème de sécurité. C'est un vrai plaisir que de s'occuper d'eux.

La seule l'occasion que nous avons eu de faire tirer les jeunes à l'extérieur s'est enfin présentée hier pour la préparation du tir du Roy. Nous préparons cette journée depuis plusieurs semaine et je suis très content de leur motivation. Je les en remercie.

Comme les années passées, il y a beaucoup moins de débutants sur le créneau du lundi soir. Cette année nous n'avons eu que 2 jeunes qui ont abandonné avant nos 30 ans. (Comment faire pour recruter ? à discuter en point divers)

Il y a beaucoup moins de monde sur les créneaux du jeudi et du vendredi et pratiquement personne sur le créneau qui suit l'entraînement des jeunes du samedi (de 16h30 à 17h30). Encore une fois, il faut faire attention, car nous sommes en train de le perdre.

- Passages de flèches

Voir les résultats en annexe.

3 - Concours

- Concours débutants de Coignières

Notre concours débutants s'est tenu les 2 et 3 février 2018. Il s'est très bien passé avec une fréquentation importante :

- 4 départs
- 120 participants (106 débutants et 14 hors-concours, contre 121 et 11 l'année dernière)
- 2 arbitres, un pour le samedi et l'autre pour le dimanche.

Toujours le format 2 séries de 6 volées de 3 flèches, ce que tout le monde apprécie. Ca facilite grandement le décompte des points surtout pour des débutants.

Comme les années précédentes, nous avons ensuite fêté ça au restaurant.

- Concours débutants hors Coignières

Pas de participation cette année.

- Concours salle

Notre participation aux concours salle a été moins importante en terme de concours différents (10 contre 13 l'année dernière et 10 l'année d'avant) mais beaucoup moins importante en terme de participants (43 contre 49 l'année dernière et 76 l'année d'avant).

- Buc : 13/14 octobre 2018 (4p)
- Montigny le Bx : 20/21 octobre 2018 (5p)
- Villepreux : 10/11 novembre 2018 (3p)
- Rambouillet : 17/18 novembre 2018 (5p)
- Fontenay le Fleury : 24/25 novembre 2018 (6p)
- Magny les Hameaux : 08/09 décembre 2018 (5p)
- Guyancourt : 15/16 décembre 2018 (5p)
- Elancourt : 05/06 janvier 2019 (5p)
- Poissy : 12/13 janvier 2019 (4p)
- Guyancourt : 09/10 février 2019 (1p)

- Concours loisirs

Nous étions moins nombreux pour le Téléthon de Marly le Roi (tir non-stop pendant 12h) qui a eu lieu le 8 décembre. Le même jour, Coignières a organisé son premier Téléthon. Nous avons un créneau de 2 heures. Je remercie les jeunes, Marc et les mamans qui m'ont aidé car nous avons eu énormément de monde. Ensuite Audrey et moi sommes retournés à Marly le Roi.

Le 3D indoor de Bois d'Arcy a été annulé car leur gymnase était en réfection.

Le Challenge des Lacs s'est déroulé à Maurepas le 7 avril. Audrey est venue m'aider le matin pour l'installation. Merci Audrey. L'après-midi, Marc, Matthieu et les parents sont venus encourager nos 11 jeunes qui étaient contents. Je les en remercie.

Pris par mon stage de formation continue entraîneur 1, j'ai laissé passé le concours débutants 3D organisé le même jour par la Compagnie de Viroflay.

- Concours extérieurs

- Parcours

Vraiment très petite participation aux disciplines de parcours. Cette année uniquement le 3D de Magny pour Jean-Louis, Thomas et moi le 9 juin prochain.

- Fédéral

Rien pour l'instant mais il devrait y en avoir en juillet et j'espère bien que nous en ferons au moins 1.

- Prix Généraux

Thomas et moi iront à Chennevière la veille du 3D. Pour mémoire il s'agit d'un concours sur 30 haltes.

4 - « 30 ans » de la Compagnie

Le samedi 13 avril nous avons fêté nos 30 ans. Environ 120 personnes sont venues dont 70 tireurs. Pas mal. Nous avons 2 cibles à 10 mètres pour nos poussins et 10 cibles à 15 mètres pour tous les autres tireurs. Pendant la pause ils ont pu s'amuser sur la balle de ping-pong installée par Jean-Louis et sur la cible des lots.

Après la remise des coupes, nous avons fait tirer les officiels. Focalisé sur eux, je ne m'en suis pas rendu compte que peu de personnes ont été intéressées. Les autres étaient plus intéressées par le super buffet de Marie-Rose. J'aurais dû les faire tirer avant la remise des coupes. En tout cas tout le monde a beaucoup apprécié.

Merci à toutes celles et ceux qui ont aidé à faire en sorte que cette journée soit une réussite. Merci à Nicole, Marc et Jean-Louis pour les blasons. Merci à Jean-Louis pour son idée de tir sur la balle de ping pong. Un merci tout spécial à Marie-Rose pour l'apéritif d'înatoire qu'elle nous a concocté. Merci également aux jeunes, Gauvain en particulier pour la sono et le rangement.

5 - « ASQY »

Depuis l'AG 2017 de l'ASQY, notre Compagnie et le club de Maurepas font partie de l'ASQY. Dans le même temps, Montigny en est sortie.

Petit rappel : être membre de l'ASQY nous permet de :

- pouvoir utiliser le matériel de l'ASQY (ciblerie, feux, etc)
- participer au challenge des lacs
- participer aux entraînements par équipe
- bénéficier, en cas de besoin de l'aide des membres de l'ASQY pour un événement donné
- avoir accès au parcours 3D permanent de Magny (moyennant une licence, pas très chère)

La présidence de l'ASQY change chaque année. Cette année elle a été assurée par Jean-François Peillon, président de Voisins et je remercie Thomas qui s'est proposé comme trésorier.

La prochaine réunion de l'ASQY aura lieu le mercredi 6 juin. Je serai à Eindhoven ce jour là. Je ne pourrai donc pas y aller. Si quelqu'un peut accompagner Thomas ce serait bien.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler que l'AG de l'ASQY se tiendra en juillet et que compte tenu de notre effectif, nous devrions être au moins 4.

6 - La vie de Coignièrès

- Les foulées couleurs

Le service des sports de Coignièrès a organisé une nouvelle fois les foulées couleurs le samedi 25 mai, la veille du Bouquet Provincial. Nous étions 4 : Pascal, David Cécilia et moi. Je les remercie.

- La Fête de Coignières

La fête de Coignières aura lieu le samedi 29 juin 2019. Cette année encore la Compagnie sera présente. Nous serons 6 : Amanda, Cécilia, Thomas, Antoine, Sandra et moi. Encore un merci. Communiquez moi vos créneaux que je transmettrai au comité des fêtes.

7 - « Site WEB »

Francis continue à mettre régulièrement notre site WEB à jour avec les annonces d'événements à venir et passés et avec les nombreuses photos que nous avons prises.

Jean-Louis a mis en ligne l'année le site dédié à la tradition avec l'aide de Nicolas. Je les remercie tous les 2 et je vous conseille d'aller le consulter, vous y apprendrez des choses très intéressantes.

8 - « Tradition »

J'ai toujours un volet tradition car comme vous le savez j'y suis très attaché.

- Partie de deuil

Marie-Rose et Pascal sont allés le samedi 22 septembre à la partie de deuil en l'honneur de Philippe Hoch. Je n'ai, hélas, pas pu y aller car c'était le premier jour des débutants.

- Le Saugeais

Comme chaque année depuis que je suis entré dans l'Archiconfrérie de Saint Sébastien, je suis allé au Saugeais le premier week-end d'octobre. Nous étions plus d'une dizaine dont Pierre Rosinger.

- Assemblée Générale d'Automne

Elle s'est tenue le second week-end d'octobre (le premier étant pris par le Saugeais). Lors de cette AG, nous avons proposé Enguerrand pour être archer. Il semblerait que nous ayons oublié Marc.

- Remise du prix du Tir du Bouquet

Alain Bellwo et moi sommes retournés à Angy en octobre dernier pour la remise du prix du Tir du Bouquet. Une dernière occasion de remercier la jeune Compagnie d'Angy (la flèche au vent) pour avoir organisé le Bouquet Provincial 2018.

- Saint Sébastien

Une fois encore, la Saint Sébastien a été l'occasion de nous amuser ensemble, grands et petits.
Pour le tir de la Saint Sébastien :

Romain CESCUTTI a tiré la meilleure flèche - parmi les débutants/jeunes

Josette FERRETTI a été désignée Saint Sébastien de la Compagnie du second groupe.

- Réception de Chevaliers

Deux réceptions de Chevaliers ont eu lieu en janvier (mi-janvier et fin-janvier). 6 nouveaux Chevaliers dont **Marie-Rose BOIZIER** ont été reçus.

- Réception d'archer

Enguerrand BREYNE que nous avons proposé en octobre a été baptisé Archer lors de la cérémonie qui s'est tenue le 12 mars dernier. Cette année encore, j'ai proposé aux Compagnies environnantes de faire ce baptême ensemble. Cette année, les Compagnie de Guyancourt, Elancourt, Voisins, Marly et Coignières ont participé à ce baptême. Comme d'habitude l'événement a été suivi par un apéritif et dîner collectif.

- Cérémonie d'adoubement

La cérémonie d'adoubement, organisée par la Compagnie d'Elancourt a eu lieu le samedi 14 avril dans la petite Eglise de Maurepas village. Nous étions 15 de la Compagnie à assister à la cérémonie et 14 au repas qui a suivi. Pendant la cérémonie, Enguerrand BREYNE a reçu sa dague et Marie-Rose BOIZIER a été adoubée Chevalier. La cérémonie a été présidée par votre serviteur.

- Bouquet Provincial

Le Bouquet Provincial a été organisé le 26 mai par la Compagnie de Brienne le Chateau. D'après les organisateurs 270 Compagnies se sont préenregistrées. Finalement près de 274 compagnies étaient présentes. A ce chiffre il faut ajouter les familles et les rondes. Très beau Bouquet (voir les photos). Comme d'habitude, nous nous sommes rendu sur place en car avec les Compagnies de Guyancourt, Voisins, Magny-les-Hameaux. Cette année encore, pour des raisons de santé ou familiale, nous nous sommes retrouvés à 11 avec notre mascotte. Je les en remercie.

Comme nous en avons pris l'habitude depuis quelques années, Yves, Francis, Thomas et moi feront notre Tir du Bouquet avec Pierre Rosinger de Guyancourt le dernier week-end du mois d'août à Montfermeil. Nous resterons ensuite pour déjeuner et tenir la marque l'après-midi.

- Notre-Dame au Sablon

La Grand Messe de l'Ancien Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers de Notre Dame au Sablon a eu lieu le 30 mai. Cette année Marie-Rose m'a accompagné. Très belle cérémonie au-cours de laquelle les Roys de la Gilde reçoivent leur magnifique collier. Il y a un Roy par distance et type d'arbalète. Cette année comme ce fut le cas l'année dernière il n'y a eu aucune prestation de serment (pas de nouveaux Compagnons).

Les participants sont ensuite invités à déguster leurs bières (Faro et Kriek) dans leur luxueux logis.

- Tir du Roy

Le tir du Roy a eu lieu ce matin, en présence de nombreux archers, suivi du pique-nique sur notre terrain. Ont abattu l'oiseau et sont devenus :

- **Roy de la Compagnie :** **Matthieu SIMON**
- **Roitelet de la Compagnie :** **Mathéo GUILLEMART**
- **Poussin :** **Lothaire DROULIN**

- Archiconfrérie de Saint Sébastien

En tant que membre de l'Ordre, je suis allé à la journée du citoyen du Saugeais le premier week-end d'octobre.

Pendant le Bouquet, j'ai escorté Antoinette qui portait les reliques de notre Saint Patron.

L'archiconfrérie est très souvent invitée à divers événements liés à la tradition comme par exemple des inaugurations, la fleur cantonale, et Notre-Dame au Sablon.

9 - Renouvellement du Bureau et du conseil d' administration.

À l'issu du vote, et après approbation du rapport Moral du Président, et approbation du Rapport Financier , la nomination du nouveau conseil d'administration est le suivant :

BOIZIER Marie-Rose, BOIZIER Pascal, BOIZIER Thomas, BREYNE Francis,
BREYNE Gauvain, DUBREUCQ Jean-Louis, EVRARD Marion, GEFFROY Marc,
SALL Michel, THAON Yves

Ensuite conformément au protocole les membres du conseil se sont retirés pour élire les membres du bureau de la Compagnie, sont nommés à l'unanimité :

PRESIDENT

SALL Michel

VICE PRESIDENTE

EVARD Marion

SECRETAIRE

BOIZIER Pascal

SECRETAIRE ADJOINTE

BOIZIER Marie-Rose

TRESORIER

BREYNE Francis

10 - Remerciements

Je l'ai déjà fait, mais je tiens une fois encore à remercier toutes celles et ceux qui nous ont aidé tout au long de cette saison. En particulier Marie-Rose et Pascal pour leur implication. Marie-Rose pour ses apéritifs et repas. Thomas, toujours prêt à aider. Les mamans très souvent présentes. Et enfin les jeunes Gauvain, Enguerrand, Audrey, Matthieu, Antoine et Amanda : la plus grande partie des actions menées ces dernières années par la Compagnie ont pu l'être grâce à eux.

*Le rapport Moral du Président est adopté à l'unanimité,
Plus rien n'étant à l'ordre du jour
La séance est levée à 17h,*

**Le Président,
Michel SALL**



**Le secrétaire,
Pascal BOIZIER**



**ANNEXES AU COMPTE RENDU DE L' ASSEMBLEE GENERALE
DU 2 JUIN 2019**

Annexes

BILAN FINANCIER

-

points DIVERS

-

Résultat passages de FLECHES



COMPAGNIE DES ARCHERS DE COIGNIERES

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018-2019

Du 25/06/2018 au 31/05/2019

	CAISSE	CPTE COURANT	CPTE EPARGNE	TOTAL
SOLDE INITIAL LE 24/06/2018	502,61	3 370,25	2 939,84	6 812,70
CATEGORIES DE REVENUS				
AV Concours débutants	399,00	884,00		1 283,00
AV Concours externes	152,00	375,50		527,50
AV Licences	130,00	3 575,00		3 705,00
AV Fournitures de Compagnie	10,00	24,00		34,00
AV Tradition Adoubement	32,00	256,00		288,00
AV Tradition Bouquet	70,00	100,00		170,00
AV Tradition 30 ans				0,00
AV Matériel de tir	150,00	142,00		292,00
AV Matériel de terrain				0,00
AV Alimentation				0,00
Subventions		2 474,00		2 474,00
Recettes exceptionnelles				0,00
Intérêts			9,42	9,42
SOUS-TOTAL CATEGORIES DE REVENUS	943,00	7 830,50	9,42	8 782,92
VIREMENTS AUTRES COMPTES		700,00		700,00
TOTAL CATEGORIES DE REVENUS	943,00	8 530,50	9,42	9 482,92
CATEGORIES DE DEPENSES				
Concours débutants	33,89	1 337,10		1 370,99
Concours externes		619,50		619,50
Licences		2 229,60		2 229,60
Fournitures de Compagnie	7,95	501,74		509,69
Fournitures de bureau	10,04			10,04
Tradition Adoubement		681,00		681,00
Tradition Bouquet		360,00		360,00
Tradition 30 ans	17,98	1 202,09		1 220,07
Matériel de tir	70,25	794,01		864,26
Matériel de terrain		18,90		18,90
Alimentation	143,44	359,75		503,19
Initiation	90,00	160,00		250,00
Publicité		152,92		152,92
Dépenses diverses	60,00	1 959,90		2 019,90 (*)
SOUS-TOTAL CATEGORIES DE DEPENSES	433,55	10 376,51	0,00	10 810,06
VIREMENTS SUR AUTRES COMPTES	700,00			700,00
TOTAL CATEGORIES DE DEPENSES	1 133,55	10 376,51	0,00	11 510,06
SOLDE FINAL LE 31/05/2019	312,06	1 524,24	2 949,26	4 785,56
BILAN GENERAL	509,45	-2 546,01	9,42	-2 027,14

Notes :

Subvention Département 174,00 € Versée le 13/06/2018

Dépenses diverses (*)
 49,90 € Gerbe Nicolas II
 1 900,00 € Cargo
 10,00 € CD faux billet
 60,00 € Site pro

Points Divers

- Les jeunes

Il est apparu que les jeunes ont souvent été critiqués, ce que je trouve absolument aberrant. Au contraire, ils devraient être remerciés et respectés pour leur engagement dans la Compagnie.

- Réunion de préparation

Par exemple pour les 30 ans de la Compagnie, il y a eu de nombreuses réunions de préparation ainsi que de nombreux échanges de mails. Dans ces conditions, je considère que la dernière réunion ne devrait être qu'une réunion destinée à vérifier que rien n'a été oublié. Que tout ce qui a été prévu a été fait.

- Ne pas décourager les bonnes volontés

J'ai souvent vu des personnes se faire rembarrer parce qu'elles proposaient leur aide ou répondaient à l'appel de qqn. De même si quelqu'un propose quelque chose qui ne tient pas la route il faut le lui faire remarquer gentiment avec diplomatie.

- Tenue des débutants

J'ai un trou de mémoire. Je ne me souviens absolument pas de la réunion au cours de laquelle a été prise la décision de donner aux débutants des tee-shirt sans bannière dans le dos.

Je ne me souviens que de ma déception lorsqu'on m'a montré les tee-shirt et expliqué la raison. Je me suis demandé comment j'avais pu laisser passer ça. Ce qui est fait est fait.

Ca m'est revenu en pleine figure lors du concours débutants. Maelle m'a demandé à juste titre s'il était normal que les débutants aient un tee-shirt différent des autres. Je crois lui avoir répondu que non et demandé à Pascal de lui donner un tee-shirt normal d'autant plus qu'elle le méritait

Ma proposition est qu'à partir de la prochaine saison, les débutants aient le même tee-shirt que nous. Et tant pis s'ils ne restent chez nous qu'un an, même si je le déplore. Pendant tout ce temps ils sont membres à part entière de la Compagnie et à ce titre ont autant que nous le droit de porter nos couleurs.

- Tradition

Notre Compagnie méconnaît la Tradition et est assez frileuse au niveau de la Tradition.

Précaution : je parle bien de la Compagnie dans son ensemble et de personne en particulier, sinon ce que je vais dire a peu de sens.

Si vous avez des choses à dire, notez les et intervenez à la fin sinon ça va être la pagaille et je raterais mon objectif.

Méconnaissance de la tradition. Beaucoup d'entre vous m'ont souvent entendu râler parce que notre Compagnie a énormément de lacunes sur la Tradition.

- c'est pendant l'Adoubement de Vernon que nous avons appris que le porte-drapeau ne doit pas être armé.
- plus tard, nous avons appris que le porte-drapeau est automatiquement sous-officier.
- on dit que dès qu'il y a un nouveau Roy, il y a automatiquement dissolution du conseil. Qu'est ce ? Il n'y en a pas dans notre Compagnie.
- Et pas de registre dans notre Compagnie

Ca peut paraître anodin mais cela fait partie intégrante du fonctionnement Compagnie. Et nous ne sommes pas une jeune Compagnie, nous venons de fêter nos 30 ans.

J'en ai discuté avec Jean-Louis qui a fait des recherches et a rédigé un très intéressant document sur l'histoire de l'archerie. J'ai été assez déçu par l'accueil mitigé qui lui a été fait et j'espère me tromper mais j'ai le sentiment que peu de personnes sont allées le consulter. A minima tous les archers et tous les chevaliers devraient l'avoir consulté.

Lors de ses recherches, Jean-Louis a récolté des info sur ce fameux conseil et grâce à lui nous avons enfin un conseil de chevaliers. Et là problème, la Compagnie ne connaît pas ou ne veut pas connaître le fonctionnement de ce conseil. Elle suit le rituel pour le nouveau Roy mais se fait tirer l'oreille pour suivre le rituel du conseil. Pour moi, notre conseil de chevaliers est plus symbolique qu'autre chose. Par contre, lorsque nous avons appris que la Famille allait créer un nouveau site internet, Yves a eu la bonne idée de parler des travaux de Jean-Louis et conseillé qu'un lien soit ajouté sur ce site.

Lorsque l'on discute avec d'autres Compagnies, on se rend vite compte qu'il y a plein de choses que nous ne faisons pas et que nous devrions faire.

Je trouve la Compagnie assez frileuse au niveau de la tradition. Elle ne la vit pas comme elle le devrait. Je vais être provocateur mais pas loin de la vérité en disant que pour moi, elle fait le minimum syndical : la Saint Sébastien, le tir du Roy, l'Adoubement, le Bouquet Provincial, une réception de chevaliers et éventuellement un baptême d'Archer si ce n'est pas trop éloigné.

Mais il faut savoir qu'il y a un grand nombre d'événements tout au long de l'année. Nous avons été très contents d'avoir autant de monde à nos 30 ans. Alors imaginez que les autres Compagnies seraient elles aussi très contentes d'avoir du monde à leurs parties de jardin, parties de deuils, leurs tirs Beursault, la fleur cantonale, les prix généraux, anniversaire, inauguration etc, tout événement pour lequel elles ont envoyé des invitations.

Archers et Chevaliers, je vous rappelle que nous avons prêté serment. En particulier prêté serment de participer aux concours. J'ai toujours été gêné par ce terme dans ce contexte. Alors je me suis renseigné auprès de Pierre qui m'a rassuré : par concours en entend bien partie de jardins, tir Beursault, notre tir traditionnel. C'est donc bien aux événements que je viens de mentionner auxquelles nous avons prêté serment de participer. Nous sommes un petit nombre à répondre à ces invitations, toujours les mêmes et la plupart du temps dans l'indifférence du reste de la Compagnie.

Deux exemples :

Vous le savez ou pas selon que vous avez lu ou pas mes mails à ce sujet, Marie-Rose et Pascal m'ont accompagné à l'inauguration des locaux de la Compagnie de Saint Georges et je les en remercie une fois encore mais j'ai l'impression que le reste de la Compagnie s'en est complètement désintéressée avant et après.

Beaucoup de personnes s'imaginent que le Bouquet Provincial se limite à la seule journée du défilé. Pas du tout. Le Bouquet Provincial dure environ 4 mois. Pour simplifier, je dirais que la Messe qui suit le défilé marque le début des joutes amicales que vont se livrer les Compagnies pendant tout l'été jusqu'à la fin septembre. Et tout ce qui se passe lors de la journée du défilé a pour principal objectif d'accueillir et d'honorer les Compagnies qui vont s'affronter. Cette journée est la Cérémonie d'Ouverture de la plus importante compétition de Tir à l'arc de France. On parle maintenant de Rendu de Bouquet ou mieux de Tir du Bouquet, je trouve ce dernier terme plus joli. Pour vous donner une idée, l'année dernière, plus de 1700 archers ont participé au Tir du Bouquet.

Pour que tout se passe dans les meilleures conditions, quelques Compagnies ouvrent leur jardin d'Arc pour l'occasion ce qui signifie qu'elles sont d'astreinte pendant de nombreux week-end. C'est pourquoi depuis plusieurs années, Francis, Yves et moi et plus récemment Thomas avons pris l'habitude, avec la Compagnie de Guyancourt d'aider ces Compagnies. Nous faisons notre Tir de Bouquet un matin du mois d'août et nous remplaçons les organisateurs l'après-midi. La Compagnie étant prévenue d'avance, elle peut s'organiser en conséquence. D'ailleurs, lorsqu'on réserve un peloton, on indique si on vient ou non avec des marqueurs. Nous, nous sommes tireurs le matin et marqueurs l'après-midi. Là encore la Compagnie ne s'y est jamais intéressée. Un petit bémol toutefois. Sur Internet, on peut voir que beaucoup de Compagnies communiquent à propos de leur tir du Bouquet : photos, description de la journée, impressions, résultats, etc. Je me dis alors que je n'ai pas assez communiqué sur le Tir du Bouquet et que dans ces conditions je ne peux pas reprocher à quelqu'un de ne pas participer à un événement dont il ignore tout.

Mais, car il y a un mais, au mois d'octobre, je suis retourné à Angy avec Alain Bellwo pour la cérémonie de remise du prix du Bouquet après l'avoir annoncé par mail. Vous devinez la suite. C'est dommage car c'était l'occasion une fois encore de remercier la jeune Compagnie d'Angy, la flèche au vent, d'avoir organisé le Bouquet 2018.

Je souhaiterais donc que la Compagnie soit plus active et partie prenante dans la tradition. Que pour chaque invitation, la Compagnie se réunisse pour décider si nous y répondons positivement et si quelqu'un peut y aller. Si je ne suis pas en déplacement pour le boulot, si je ne suis pas pris par un autre événement, si ce n'est pas pendant l'entraînement des jeunes ou si quelqu'un peut s'occuper de mes jeunes, je suis volontaire pour y aller mais je préférerais ne pas y aller tout seul. Après l'événement la Compagnie se réunie à nouveau pour faire le point sur l'événement. Et pour ceux qui font le déplacement, ça fait une grande différence, entre y aller à l'insu de la Compagnie comme ce fut le cas pour Saint Georges et y aller avec l'aval de la Compagnie et savoir qu'elle est derrière soit.

Je parle de réunion physique mais on peut créer un groupe de discussion sur whatsapp dédié à ça. Et chaque fois qu'on reçoit une invitation, on la poste sur le groupe. On peut aussi combiner les deux.

- ASQY

Il n'y a pas que dans la Tradition que la Compagnie est frileuse.

Nous sommes membre de l'ASQY depuis 3 ans. Ca signifie des réunions régulières. heureusement que je peux compter sur Pascal et Thomas car à part eux, la Compagnie ne semble pas intéressée.

Faire partie de l'ASQY signifie, entre autres, la mise en commun de nos ressources, que nous devons nous entraider : quand une Compagnie organise un événement d'ampleur, elle peut bénéficier de l'aide des autres membres.

Le Challenge des lacs est un peu différent car il est organisé par l'ASQY. Cette année encore, Audrey a toujours été là pour aider à l'installation. Merci Audrey. L'après-midi, Marc, Matthieu et les parents sont venus supporter leurs petits. Heureusement qu'ils étaient là; car personnes d'autres n'a paru intéressé. Nous avions pourtant 11 jeunes.

Trappes a organisé un CD en début 2019. J'ai envoyé un mail pour avoir de l'aide mais personne ne s'est manifesté. J'ai pris ma journée du vendredi pour aider à l'installation. Ca a duré toute la journée car c'est énorme : 2 salles avec 13 cibles dans une et 24 cibles assez lourdes dans l'autre. On met des tapis et des chaises sur plus de la moitié des 2 salles. Je suis parti vers 17 heures car je devais aller à une réception de chevaliers jusqu'à minuit. J'y suis retourné le dimanche soir pour dé-installer. Là encore tout seul. S'il y avait eu plus de monde ça nous aurait permis de terminer plus tôt.

Pour le 3D de Magny, j'ai encore vérifié, personne d'autre que Jean-Louis et moi n'est allé s'inscrire sur le doodle. J'ai pris mon lundi pour l'occasion.

Coignières a organisé le téléthon en décembre. J'avais encore demandé de l'aide. Seuls les jeunes, Marc et quelques mamans sont venus m'aider. Heureusement car il y avait tellement de monde que je ne m'en serais pas sorti tout seul.

- Membre Honoraire

Alain Dubois est nommé à l'unanimité **« Membre d' Honneur de la Compagnie »**.

PROMOTION DU TIR A L'ARC.

Les Chevaliers sont des Chevaliers de l'arc et à ce titre ils doivent perpétuer le développement de ce sport; qui sans eux n'aurait certainement pas le profil actuel.

Ils doivent mettre en place tous les moyens nécessaires au développement de notre sport, aussi bien au profit des nouveaux élèves, que des plus anciens afin de leur permettre de progresser.

En résumé, le Chevalier d'arc doit être un exemple de droiture et apprécier de se retrouver en compagnie de ses pairs pour gérer, défendre et animer sa Compagnie.

RESPECT DE LA TRADITION.

Respecter la tradition telle que décrite dans la présente Charte, par la connaissance des règlements qui régissent celle-ci, ainsi que les règlements généraux.

En particulier, en participant aux obligations générales qui sont :

Présence aux assemblées.

Participation :

- Aux prix généraux.
- Aux tours de garde.
- Aux cérémonies de réception, de deuil.
- A l'entretien du jeu d'arc.

Participation à la vie, à l'évolution et à l'harmonisation de la Chevalerie.

TRANSMISSION ET DEFENSE DE LA TRADITION.

Les Chevaliers ont le devoir de transmettre la Tradition et de remarquer celui ou celle qui pourrait devenir Chevalier. Si un Chevalier estime qu'un candidat est possible, il a le devoir de le présenter, après l'assentiment de celui-ci.

De la même manière un Chevalier ancien doit toujours expliquer, et le plus simplement possible, tout ce qu'il est souhaitable de savoir sur la tradition, afin qu'elle profite à tous et ne reste pas le privilège de quelques-uns.

Je vous fais grâce du sermon que nous a fait Don Vincent à l'occasion du Chapitre 2018.

LES 5 TEMPS D'UN BOUQUET

La journée du Bouquet constitue la Cérémonie d'Ouverture du plus grand concours de Tir à l'arc de France

Cette journée est composée de 5 temps forts qui doivent tous être réalisés pour que le Tir du Bouquet puisse commencer

1er temps: Le Salut aux drapeaux

Les drapeaux des Compagnies qui participent au défilé viennent saluer le drapeaux de la Compagnie organisatrice en signe de respect.

2ème Temps: l'échange des Bouquets

La Compagnie ayant organisé le Bouquet précédemment dans la même Ronde vient offrir le Bouquet à la Compagnie organisatrice et cela constitue le gage d'amitié que s'échangent les Compagnies d'Archers depuis des siècles

3ème Temps: La Parade

La Parade voit défiler dans la ville décorée pour l'occasion, au son des fanfares et avec des chars fleuris, plus de 300 Compagnies d'archers venus de toute la France.

4ème Temps: La Messe du Bouquet

La Messe du Bouquet permet de bénir les Drapeaux, et au travers d'eux, les Compagnies et les archers qui les composent et ainsi de pouvoir participer au tir de Bouquet qui aura lieu pendant 4 mois.

5ème Temps: La partie de Vin de Jardin

Ce tir de cérémonie se fait avec la participation des officiels du Bouquet (Président de la FFTA, de la Ronde, l'évêque qui a célébré la Messe, les élus de la municipalité, etc...) et avec la Compagnie qui offre le Bouquet; Par le Tir de ces flèches d'honneur, le Tir du Bouquet est déclaré ouvert.

Résultats passages de FLECHES

Concours débutants 3/4 février 2019

Débutants

Noms	Catégorie	Flèche à passer	1ère série	2ème série	Total	Classement
Lili Ambre Gandrillon Larut	Poussin femme	plume blanche	91	97	188	2
Shahinez Benzerga	Poussin femme	plume blanche	98	43	141	3
Meryem Benzerga	Benjamin femme	flèche blanche	151	130	281	1
Pouit Caroline	Benjamin femme	flèche blanche	135	137	270	2
Cleophee Gandrillon Larut	Benjamin femme	flèche blanche	108	99	207	6
Hess Timothee	Benjamin homme	flèche blanche	148	136	284	3
Thomas Gassin	Minime homme	flèche blanche	108	78	186	13
Lourdin Victor	Minime homme	flèche blanche	134	135	269	4
Nar Amanda	Junior femme	flèche noire	136	134	270	1
Mouysset Patrice	Senior homme	flèche jaune	128	132	160	25

Hors concours

Noms	Catégorie	Flèche à passer	1ère série	2ème série	Total	Classement
Cleophee Gandrillon Larut	Benjamin femme	flèche blanche	108	99	207	6
Matteo Guillemart	Benjamin homme	flèche blanche	147	154	301	1
Hormain Gildas	Minime homme	flèche blanche	133	143	276	1
Romain Cescutti	Minime homme	flèche blanche	134	137	271	2
Petauton Antoine	Cadet homme	flèche bleue	115	123	238	1
Thomas Boizier	Senior homme	flèche rouge	112	118	230	1

Résultats passages de FLECHES

Samedi 30 mars 2019

Noms	Plume à passer	1ère série	2ème série	Total
Manel	plume blanche	132	130	
Lothaire	plume bleue	134	155	
Yann	plume jaune	135	143	

Noms	Flèche à passer	1ère série	2ème série	Total
Cécilia	flèche blanche	136	155	291
Léane	flèche blanche	122	143	265
Maëlle	flèche noire	146	120	266
Romain	flèche noire	129	140	269
Victor	flèche noire	117	124	241
Timothée	flèche noire	139	137	276
Mattéo	flèche noire	149	126	275
Meryem	flèche noire	136	135	271

Samedi 6 avril 2019

Noms	Plume à passer	1ère série	2ème série	Total
Shahinez	plume noire	106	108	
Manel	plume bleue	126	135	
Lothaire	plume bleue	145	142	
Yann	plume jaune	140		

Noms	Flèche à passer	1ère série	2ème série	Total
Léane	flèche blanche	155	138	293
Cécilia	flèche noire	135	132	267
Maëlle	flèche noire	116	128	244
Victor	flèche noire			
Timothée	flèche noire	128	103	231
Mattéo	flèche noire			
Meryem	flèche noire	141	134	275
Gildas	flèche noire	132	140	272

Résultats passages de FLECHES

Samedi 17 novembre 2018				
Noms	Plume à passer	1ère série	2ème série	Total
Shahinez	plume blanche	70	51	121
Manel	partie après 3 tirs	68		
Lothaire	plume blanche	94	96	190
Yann	plume jaune	135	147	282

Noms	Flèche à passer	1ère série	2ème série	Total
Maëlle	flèche blanche	135	133	268
Cécilia	flèche blanche	135	142	277
Romain	flèche blanche	116	142	258
Léane	Absente			
Victor	Absent			
Timothé	Absent			
Matteo	flèche noire	104	117	221
Gildas	flèche noire	104	103	207
Meryem	flèche noire	98	60	158
Antoine	flèche bleue			
Matthieu	flèche rouge	104	126	230